

## **Session ordinaire du 11 février 2021**

### **Convocation du 5 février 2021**

L'an deux mille vingt et un, le onze février, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de VASSELAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre Socioculturel de Vasselay, sous la présidence de Michel AUDEBERT, Maire.

Présents : Michel AUDEBERT, Maire – Jean-Luc LEGER, 2<sup>ème</sup> adjoint – Florence PETITJEAN, 3<sup>ème</sup> adjointe – Cyril GRILO, 4<sup>ème</sup> adjoint – Nadine EUDE-COULON – James PETITJEAN – Jean-Claude DELAIR – Corinne LE LIBOUX – Patricia DELAIR – Loïc NOBILET – Bertrand FLOURET – Gaëlle FAUCARD.

Absents excusés : Emilie BIGRAT, 1<sup>ère</sup> adjointe ayant donné pouvoir à Florence PETITJEAN – David TAUBAN ayant donné pouvoir à Michel AUDEBERT – Séverine REY ayant donné pouvoir à Florence PETITJEAN.

Secrétaire de séance : Jean Luc LEGER

Aucune remarque sur le compte-rendu du Conseil municipal du 15 janvier 2021, il est adopté à l'unanimité.

Il est procédé à l'ordre du jour

#### **1 – Adhésion Pack Energie avec le SDE 18.**

M. le Maire parcourt la documentation énumérant les services et missions du pack Energie et propose l'adhésion au Pack Energie de SDE 18  
La durée de ladite convention est de 4 ans.  
Le coût annuel de l'adhésion est de 0,60 € par habitant.

**Le vote est effectué à main levée : Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0**

#### **2 – Présentation de chaque lot des projets**

Les travaux conséquents qui concernent la mairie, le local technique, l'école maternelle, l'école primaire et la cantine sont regroupés par lot de nature et délais de réalisations analogue.

M. le Maire propose les regroupements suivants dont le principal rôle est l'élaboration des plans de financement et demande de subvention auprès des différents organismes.

Lot 1 : Mairie et local technique

Lot 2 : Ecole maternelle (classe et préau) et école primaire (préau et sanitaires)

Lot 3 : Cantine

Lot 4 : Bar et logement au-dessus du bar

Il est demandé d'approuver la composition des lots

**Le vote est effectué à main levée : Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0**

### **3 – Plan de financement prévisionnel pour les demandes de subvention / Lot 1 : Mairie et local technique.**

M. le Maire commente les différents montants et pourcentages de subvention supposés du plan de financement du lot 1

<i>Sources</i>	<i>Montant</i>	<i>Taux</i>
Fonds propres	77 799,00 €	60%
Sous total	77 799,00 €	
Etat DSIL Classique	51 198,00 €	40%
Sous total	51 198,00 €	
<b>TOTAL HT</b>	<b>128 997,00€</b>	<b>100%</b>

Il est demandé d'approuver le plan de financement proposé

**Le vote est effectué à main levée : Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0**

### **4 – Plan de financement prévisionnel pour les demandes de subvention / Lot 2 : Ecole maternelle et école primaire**

M. le Maire commente les différents montants et pourcentages de subvention supposés du plan de financement du lot 2

<i>Sources</i>	<i>Montant</i>	<i>Taux</i>
Fonds propres	60 338,00 €	20%
Sous total	60 338,00 €	
Etat DSIL Classique	120 775,00 €	40%
Département	60 338,00 €	20%
CAF subvention	60 338,00 €	20%
Sous total	241 551,00 €	
<b>TOTAL HT</b>	<b>301 939,00 €</b>	<b>100%</b>

Il est demandé d'approuver le plan de financement proposé

**Le vote est effectué à main levée : Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0**

### **5 – Augmentation de la prestation des concessions au cimetière**

Le montant des concessions du cimetière communal n'a pas subi de hausse depuis de nombreuses années. Après enquête auprès des communes voisines il est proposé un nouveau montant aligné sur le plus faible des communes voisines consultées.

Il est demandé d'approuver le nouveau montant de 220 €

**Le vote est effectué à main levée : Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0**

## **6 – Questions diverses**

- M. le Maire prend la parole : Les prochaines élections seront les 13 et 20 juin sauf contre-ordre.  
Concernant les 2 copieurs des écoles, un nouveau fournisseur nous a fait une proposition permettant une économie annuelle de 473.08 € par an pour 2 copieurs neufs et ce sur une base de consommation identique, une étude similaire est en cours concernant le gaz
- Jean Luc LEGER : les fouilles préventives de l'extension du cimetière sont terminées, le dossier est en cours d'examen à l'INRAP /Orléans qui statuera sur la suite donnée à ces fouilles révélatrices d'indices gallo-romain.
- Cyril GRILO : l'IUT en charge de l'étude d'un espace multisport a terminé ses travaux et devra nous présenter leurs résultats dès que la situation sanitaire le permettra, un premier devis est communiqué, en attente de plusieurs offres de prix.
- La CCTHB a planifié la réfection de voies communautaires dont la route de Fussy pour un montant de 171 000 € et la route du Crêton pour 111 000 € (ces montants sont à la charge de la CCTHB)
- Bertrand FLOURET : route de St Eloy de Gy, la plaque d'égout n'est toujours pas réparée ; réponse de JL Leger : elle sera remise en état au printemps et lorsque les camions du chantier de la rocade auront cessé l'emprunt de cette voie,  
Peut on planifier un débat budgétaire ?  
L'application PanneauPocket est un outil d'information qui semble bien accueilli.  
L'organisation de la distribution ou de la récupération des dites poubelles présente de nombreuses lacunes
- Loïc NOBILET : L'INRAP a publié un article sur les fouilles de la rocade.
- Corinne LE LIBOUX : la route de St Eloy de Gy est fortement dégradée et jugée dangereuse, ne peut-on pas faire une réparation provisoire.
- Michel AUDEBERT : des dépôts sauvages à la station d'épuration font l'objet d'analyses par la gendarmerie  
L'acte d'achat du BAR a été signé cette semaine et est désormais propriété de la commune.  
Lotissement des Sarrasines : le cabinet ICA a été mandaté pour vérifier la conformité documentaire et réglementaire de ce lotissement.  
Chantier Rocade : un pont est prévu à Jou et une modification du sens de circulation est envisagée lors des travaux

Prochaine commission sécurité pour le CSC : 1 mars à 13h30

Réunion du groupe de travail autour du règlement du CM : 18 février à 18h au CSC

Prochain Conseil Municipal : 5 mars à 18h30

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45**